Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

29 JANVIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18038

4

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

A propos des coûts de la politique

Osvaldo Chabod

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a décidé de renvoyer à l'examen de la commission compétente en la matière, le projet de loi présenté par le groupe de VdA Vive/Renouveau au sujet de la révision des indemnités des Conseillers régionaux.
Le problème de la réduction des coûts de la politique fait l'objet d'un débat à tous les niveaux depuis quelque temps et il est perçu par l'opinion publique comme l'un des thèmes qui devrait être abordé au plus tôt par le législateur régional.
J'ai lu à maintes reprises que le problème est complexe, qu'il mérite d'être affronté avec compétence et en connaissance de cause, qu'il demande une attention particulière et un approfondissement systématique de ses diverses implications.
Cependant, je n'avais jamais entendu dire que le vrai problème n'est pas le montant de l'indemnité perçue par les Conseillers régionaux, qui se situe à la dix-huitième place au niveau national, mais les consultations des experts, la participation et le nombre des représentants de l'Administration régionale au sein des organes des différentes sociétés publiques, la paperasserie, les disquettes et je ne sais quoi encore; ce qui oblige à une évaluation d'ensemble de toute la matière : c'est-à-dire à jamais ! Je regrette

SUITE PAGE 2

Le Consul du Maroc en visite en Vallée d'Aoste

***« Les Marocains qui vivent en Vallée d'Aoste** sont bien intégrés et ils ont prouvé de cette manière qu'ils sont de grands travailleurs »* : c'est ainsi que le président de la Région autonome Vallée de d'Aoste, Augusto Rollandin, a présenté la situation de la communauté marocaine qui vit sur le territoire valdôtain au Consul général du Royaume du Maroc, Nourredine Radhi, en visite officielle en Vallée d'Aoste, le mardi 20 janvier dernier.
Emily Rini, du Bureau de Présidence du Conseil de la Vallée, avec le vice-président de l'Assemblée régionale Albert Chatrian, ont illustré au Consul la particularité institutionnelle de la Région et l'articulation du *« Parlement »* valdôtain. Le Consul s'est montré *« particulièrement intéressé »* et a pris acte *« avec satisfaction des rapports qui se créent entre*

les immigrés provenant du Maroc et la communauté valdôtaine ».
Les Conseillers régionaux valdôtains ont ensuite réaffirmé *« la disponibilité du Conseil régional à favoriser des échanges culturels et à consolider l'intégration des citoyens marocains qui, avec leur travail, contribuent à la croissance économique de la Vallée ».*
Une visite qui, comme l'a souligné également le Consul – avait deux objectifs : rencontrer la communauté marocaine qui vit en Vallée d'Aoste et

SUITE PAGE 2

Investiture du Président des Etats-Unis, Barack Obama

Une inversion de tendance s'affirme

Albert Cerise

« Le monde a changé, et nous devons changer avec lui ». Par ces mots prononcés dans son discours d'investiture, le 44ème Président des Etats-Unis, Barack Obama, a affirmé une inversion de tendance par rapport à une série de thèmes qui vont de la politique internationale à la gestion de la crise, de la justice à la solidarité.
Le Président Obama, bien que lors de son discours il ne s'était pas prononcé sur le conflit au Proche-Orient, au lendemain de son installation, son premier geste en matière de politique internationale a été de téléphoner aux dirigeants de l'Egypte, d'Israël, de la Jordanie et de l'Autorité palestinienne pour leur promettre de s'engager en faveur de la paix dans cette région.
Tout comme il a annoncé de retirer d'Irak les troupes américaines de combat dans les douze prochains mois *(« nous allons prendre nos responsabilités en Irak en laissant ce pays à son peuple »).* Mais il y a aussi la fermeture de la prison de Guantanamo, dossier qui a terni l'image des Etats-Unis.
Des gestes dont on ne peut que saluer l'ampleur, car ils vont dans la direction de rétablir la paix à travers le monde : *« nous vous tendrons la main si vous êtes prêts à desserrer le poing »*. Mais une paix qui doit être en même temps so-

lidaire avec les plus démunis : *« au peuple des nations pauvres* – a dit le Président américain – *nous nous engageons à coopérer avec vous pour rendre vos fermes prospères et vous apporter de l'eau potable, pour nourrir les corps de ceux qui ont faim et nourrir les esprits affamés. Et à ceux des pays qui, comme le nôtre, bénéficient d'une relative opulence, nous disons : nous ne pouvons plus nous permettre d'être indifférents aux souffrances hors de nos frontières, nous ne pouvons pas non plus consommer sans réfléchir les ressources du monde. »*
Les mots du Président Obama démontrent clairement l'aube d'une nouvelle ère. L'histoire nous prouve, en effet, que dans les grandes crises économiques, ce sont les plus faibles – et non pas les puissants – qui ont toujours subi les conséquences néfastes.
Aujourd'hui, il me paraît qu'il y a l'envie d'aborder une crise, qui touche le monde tout entier, dans une optique de solidarité, ayant à l'esprit que nous appartenons à une seule planète et à une seule humanité.
Voilà pourquoi nous avons la satisfaction de voir que de nouvelles portes s'ouvrent sur la paix et sur les droits humains. Parce qu'il n'y a pas de droits s'il n'y a pas de paix et il n'y a pas de solidarité ni de possibilité de développement en l'absence de droits.
Nous avons aussi le bonheur de voir surgir une certaine conception de la mondialisation et des relations internationales, plus équitable et plus démocratique.
Une conception qui a toujours été promue par le mouvement francophone et le dernier message lancé par le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf en est un bon témoignage : *« servir la Francophonie, c'est, surtout, servir des hommes et des femmes qui sont en droit de se demander à quoi leur sert la chance d'être nés humains, s'ils n'ont pas les moyens de vivre comme des humains. ».*

Le fédéralisme fiscal est enfin une loi !

Antonio Fosson

Ce fut une semaine décisive sur l'application du fédéralisme fiscal : en effet, le 23 janvier dernier, la Loi Cadre a été approuvée à large majorité avec également notre soutien et l'abstention de presque toute l'opposition (seule l'UDC s'y est opposée).
Il faut admettre que ce texte est arrivé au Parlement après un long chemin de confrontation entre les différentes forces politiques, entre le Gouvernement et les Régions : est-ce le début d'un nouveau dialogue de confrontation ou bien seulement une disponibilité à la confrontation, reconnue par tous, du ministre Calderoli ?
Cette loi très attendue met en pratique l'article 119 de la Constitution Italienne.
Elle est devenue nécessaire pour une nouvelle administration publique plus efficace et prévoit que les Régions, les Communes et les organismes locaux puissent profiter d'une véritable autonomie financière.
Cela entraîne une période durant laquelle les différentes institutions deviendront responsables de leurs dépenses, elles devront trouver les voies les plus valables pour dépenser moins en maintenant la qualité des services.
Les Administrations vertueuses qui, comme le souligne le ministre Calderoli, existent aussi bien au nord qu'au sud seront identifiées et récompensées. Certes le chemin est encore long et prévoira de nombreux décrets mais la route est, à présent, ouverte.
Sûrement que beaucoup d'articles du texte de loi prévoient davantage de bonnes propositions que de parcours précis, mais le changement est sans aucun doute significatif.
Pour la Vallée d'Aoste et pour les Autonomies un article, le 24, prévoit le respect des statuts respectifs et, par conséquent, le maintien de cette autonomie financière qui existe déjà.
De nombreuses choses seront déterminées par ces soi-disant "coûts standardisés" à savoir par les financements déterminés non pas par l'historique des dépenses mais par les coûts réels.
Il faudra voir comment ceux-ci seront calculés parce que comme nous l'avons étudié et dit plusieurs fois, les dépenses sont conditionnées aussi par la situation territoriale et chez nous, en particulier, par la montagne.
Si le fédéralisme fiscal est déterminé à 80% par les coûts de la santé, nous pourrons prouver que notre dépense réelle, dans ce secteur, est de 25% supérieure à celle des

SUITE PAGE 2

SUITES DE LA PAGE 1

A propos des coûts de la politique

d'être absolument contraire à cette méthode d'aborder le problème mais non pas parce que je ne suis pas d'accord sur une vision d'ensemble du problème, au contraire. Tout simplement, je pense qu'un signal fort et immédiat de réduction des indemnités pourra rapprocher à nouveau les institutions à la population, réduire la désaffection envers la politique, concilier l'efficacité et le caractère économique de la démocratie avec les principes d'épargne et d'austérité financière. Bref, augmenter finalement la confiance de tout le monde envers nos élus, sans que leur indemnité soit perçue comme un privilège pas toujours mérité mais comme la juste reconnaissance d'un service rendu à la collectivité.
Et en plus, l'étude d'ensemble de la matière se prolonge, depuis trop longtemps et chaque fois qu'on aborde le sujet, de nouvelles complications paraissent à l'horizon : et alors, face à un problème complexe, essayons de donner une réponse simple.
Je ne sais pas si trente pour cent de réduction, comme cela a été proposé, est la mesure la plus adéquate aux exigences : je pense, de toute façon, que dix pour cent pourrait être, en ce moment, plus que suffisant pour donner un signal fort et clair à tout le monde.
Après cela, on pourra aborder tous les autres problèmes liés aux coûts de la politique avec une révision du système d'indemnité des Administrateurs des collectivités locales et des Administrateurs des sociétés publiques, une réduction du nombre de ces derniers, une rationalisation des dépenses pour la consultation des experts, compte tenu que la réduction des coûts de fonctionnement de certains bureaux régionaux a déjà été annoncée.
Et si quelqu'un a encore certains doutes à savoir qu'il serait mieux de renvoyer le problème tout entier, dans l'attente d'un nouvel approfondissement, il lui suffira de relire l'intervention de Mme Piera Diémoz, déléguée de la section d'Aoste-Ville au cours du dernier Congrès National, pour se rendre compte que les unionistes et, plus en général, les valdôtains demandent des actions immédiates et concrètes : sans aucune démagogie.

Osvaldo Chabod

Le Consul du Maroc en visite en Vallée d'Aoste

vérifier la possibilité d'instaurer des rapports économiques avec l'Administration régionale : *« Entre temps* – a déclaré Nourredine Radhi – *j'ai constaté avec plaisir que, dans cette région, aucun Marocain n'est au chômage ».* Le Consul et le président Rollandin ont discuté de possibles échanges et de collaborations dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'art, de la culture et de l'école. Le Consul a lancé la proposition de réaliser en Vallée d'Aoste un centre culturel consacré à la réalité marocaine, Rollandin a répliqué en soulignant que *« la communauté valdôtaine est ouverte et respecte les traditions : il est donc nécessaire de se connaître mutuellement pour pouvoir se respecter ».*
Ensuite, le Consul a rencontré le syndic de la ville d'Aoste, Guido Grimod qui a confirmé son engagement *« en faveur des politiques d'intégration qui pose ses bases sur la collaboration, toujours plus étroite et active, avec le monde de l'associationnisme d'origine marocaine pour l'organisation commune de manifestations et d'activités socioculturelles ». « La connaissance réciproque représente le moyen indispensable pour favoriser le processus d'intégration »*, a ajouté Grimod, qui a offert *« la disponibilité de l'Administration à évaluer éventuellement la souscription, avec une localité du Maroc, d'une « Charte de l'Amitié », un moyen de coopération facile qui pourrait permettre la réalisation d'initiatives concrètes et efficaces dans un bref délai ».*

Le fédéralisme fiscal est enfin une loi !

autres régions montagneuses. Notre vote favorable a été déterminé, également, par une dernière entrevue entre le ministre Calderoli, nous-mêmes et les trois représentants du Tyrol du Sud durant laquelle il nous a rassurés à propos du respect de notre autonomie. J'ai été chargé enfin de prononcer la déclaration de vote différent de celui de notre groupe parlementaire qui a entraîné l'opposition de l'UDC et que j'ai lu à la fin des autres déclarations de vote devant une salle du Sénat remplie et avec tout le Gouvernement en face de moi (y compris le Président du Conseil, Berlusconi).

Antonio Fosson

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

CHARGE DE COLLABORATION TECHNIQUE POUR LE PROJET « EDUQUER AU PATRIMOINE CULTUREL ET SCIENTIFIQUE »

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique qu'un avis de mise en disponibilité est ouvert pour la remise d'une charge de collaboration technique pour la récolte de la documentation et pour la création d'une plateforme informatique adressée à l'activité de tutorat des participants au projet "Eduquer au Patrimoine culturel et scientifique".
La date d'échéance pour la présentation des demandes est fixée, à 17h, le 18 février 2009, à savoir trente jours après la publication de l'avis sur le Bulletin Officiel de la Région Autonome Vallée d'Aoste n° 3 du 20 janvier 2009.
Une copie de l'avis est publiée au tableau de l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture et peut être visionnée auprès des Institutions scolaires de la Région.

DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA VITICULTURE ET L'ARBORICULTURE

L'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon communique que, jusqu'au vendredi 27 février 2009, il est possible de présenter les demandes de contribution pour l'amélioration et l'aménagement des terrains agraires et la nouvelle mise en culture de plantes saisonnières, d'après la loi régionale n° 32/2007 qui réglemente les interventions régionales en matière d'agriculture et de développement rural.
Les entrepreneurs agricoles œuvrant dans le secteur de la production primaire de produits agricoles sur le territoire régional et inscrits aux registres des agences agricoles, présentant les données indiquées dans la délibération du Gouvernement n° 1042 du 11 avril 2008 peuvent bénéficier de ces aides.
Les demandes devront être présentées, selon les termes indiqués, au Bureau des productions végétales de l'Assessorat, n° 66 du lieu-dit Grande-Charrière, à Saint-Christophe (tél. : 0165/275212 – 0165/275401).

Pour tout autre renseignement et pour se procurer les formulaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser au Bureau des productions végétales ou aux bureaux périphériques de Pont-Saint-Martin, Arnad, Châtillon, Aymavilles, Signayes et Morgex, ou bien consulter les pages relatives aux Productions végétales à l'adresse Internet www.regione.vda.it/Agricoltura.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : FSE, LES PROJETS POUR L'INSERTION SOCIALE DES DÉTENUS, DES HANDICAPÉS ET DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi et la formation co-financée par le Fonds Social Européen présente les projets de formation cofinancés par le FSE avec la liste des parcours pour l'insertion sociale des handicapés, des détenus et des personnes vivant en marge de la société.
A l'intérieur du Focus est synthétisé le rapport 2007 récemment présenté à l'Inail Vallée d'Aoste sur les accidents et les arrêts de travail, qui souligne une diminution dans le secteur de l'industrie et des services et, au contraire, une augmentation dans le secteur agricole.
Dans les rubriques, un grand espace est consacré à l'information législative sur l'emploi et la formation, en particulier, le thème du mobbing est traité, ainsi que les sept projets de Coopération territoriale européenne récemment approuvés par le Comité de Pilotage du Programme de coopération territoriale Italie-Suisse 2007-2013 et le nouveau rapport de la Commission Européenne sur les perspectives du marché de l'emploi européen.

Pour tout autre information et pour les offres d'emploi www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

ROUTE DE PERLOZ

L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des sols et des Logements publics informe que, pour permettre les travaux de modification de la route régionale n°1 de Perloz, a été établie la fermeture à la circulation sur la rampe surélevée d'accès au parking, dans la commune de Pont-Saint-Martin.
La limitation de la circulation restera en vigueur jusqu'au 19 février 2009, de 8h00 à 16h30, fêtes et veilles des jours de fêtes exclues.
Le même Assessorat informe que, pour permettre les travaux de modification de la route régionale n°1 de Perloz, a été interdit le transit des véhicules ayant une masse supérieure à 40 quintaux, de la Place 1er Mai sur 315 mètres, dans la commune de Pont-Saint-Martin.
La limitation à la circulation restera en vigueur jusqu'au 30 décembre 2009.

EXAMEN POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE CONSULTATION POUR LA CIRCULATION DES MOYENS DE TRANSPORT

L'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz annonce que la date de déroulement de l'examen pour la capacité professionnelle à l'exercice de l'activité de consultation pour la circulation des moyens de transport, d'après la loi n° 264 du 8 août 1991, a été fixée. L'épreuve se déroulera, le 10 avril 2009, au siège du Bureau périphérique d'Aoste du Ministère des Infrastructures et des Transports SIIT, au 34 du Lieu-dit Grand-Chemin, à Saint-Christophe.
La demande d'admission à l'examen timbrée et rédigée selon le schéma indiqué, devra parvenir au Service des Transports de l'Assessorat du Tourisme, Sports, Commerce et Transports – au n° 34 du Lieu-dit Grand-Chemin, jusqu'à 12 heures, le 3 mars 2009, dernier délai.
A partir du 2 février 2009 seront disponibles, au Service des Transports et au Bureau périphérique, la liste complète des demandes à réponse multiple prédéterminée dont traitera l'examen et le schéma de demande d'admission.
Les documents pourront être téléchargés du site www.regione.vda.it/trasporti/informazioni.

Pour tout autre renseignement s'adresser au Service des Transports tél. : 0165/272901, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hommage à Robert Berton

La Bibliothèque régionale d'Aoste accueille, jusqu'au 7 février prochain, une exposition consacrée à Robert Berton (1909-1998), défenseur de la tradition valdôtaine, à l'occasion du premier centenaire de sa naissance.
Réalisée par la Direction des Archives et des Bibliothèques avec la collaboration du Service de Gestion des Bibliothèques, le but de cette initiative consiste à présenter la remarquable production bibliographique du professeur Berton, qui se déploya sur une cinquantaine d'années et toucha au patrimoine valdôtain sous ses multiples facettes : histoire, arts plastiques, architecture, artisanat, toponymie, anthroponymie.
Pionnier dans bien des domaines, Robert Berton fut notamment l'un des promoteurs, au sein du Comité des Traditions Valdôtaines, de la renaissance qualitative de l'artisanat typique, à travers notamment la mise en valeur de la Foire de Saint-Ours.
C'est pourquoi l'exposition est agrémentée par la présence d'un choix d'affiches de cette manifestation, tirées des collections du fonds valdôtain de la Bibliothèque régionale.
« *Par cet hommage à la figure de Robert Berton* – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *nous avons voulu rappeler un protagoniste de la culture valdôtaine, un précurseur qui a su conjuguer l'étude du passé avec les modes de communication de la société contemporaine, la sauvegarde du patrimoine avec sa promotion au niveau touristique et économique, le culte de l'art et des traditions avec une présence active dans le débat politique* ».

Les bibliothèques en 2008

L'Assessorat à l'Education et à la Culture annonce qu'au cours de l'année 2008 la Bibliothèque régionale centrale d'Aoste et les bibliothèques régionales des zones de Châtillon, Verrès, Donnas et Morgex, reliées par voie télématique, ont atteint au total le nombre de 54.229 utilisateurs inscrits. Les clients actifs des cinq bibliothèques en question, c'est-à-dire ceux qui ont emprunté au moins un document dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, sont au nombre de 19.903.
Les prêts effectués par voie électronique dans ces cinq bibliothèques est de 278.269 documents au total, dont 202.343 auprès de la Bibliothèque d'Aoste. 107.444 livres y ont été empruntés à la section Adultes (53,1%), 26.958 publications à la section Jeunesse (13,3%), 26.949 documents sonores à la Phonothèque (13,3%), et 40.992 documents visuels à la Vidéothèque (20,3%).
Les utilisateurs du Système Valdôtain des Bibliothèques peuvent choisir, à ce jour, parmi 717.194 documents catalogués, dont 237.142 sont conservés à la Bibliothèque régionale centrale d'Aoste. Au cours de 2008 le patrimoine documentaire du Système s'est enrichi au total de 46.078 exemplaires, destinés à toutes les bibliothèques publiques conventionnées.
De plus, le réseau des bibliothèques connectées en réseau pour la gestion interactive du prêt a vu la connexion des premières bibliothèques communales, celles de Valpelline et d'Ollomont.
« *En 2008, au vu des importants résultats que le Système valdôtain des bibliothèques continue d'avoir* – a déclaré l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent

Viérin – *on a créé, au sein de la Direction des Archives et des Bibliothèques, un Service régional spécialement dédié à la gestion des bibliothèques du ressort de la Région, pour permettre de mieux suivre l'évolution de la demande du public, en ce qui concerne, en particulier, la Bibliothèque régionale d'Aoste. Le dédoublement de la structure permet également de renforcer, au niveau du Système, les liens avec les bibliothèques du territoire, localisées dans la plupart des Communes valdôtaines, et de les suivre de manière plus attentive, dans la perspective d'une amélioration continuelle des services rendus à des utilisateurs qui se font de plus en plus attentifs et exigeants* ».

Le mardi 3 février 2009

« Molière pour l'amour de l'humanité »

Le Groupe Approches présente, le mardi 3 février prochain, dans la salle Aurora de la paroisse de l'Immacolata, le spectacle théâtral autour de Molière, visite dans l'œuvre du dramaturge : Extraits : de l'Impromptu de Versailles, l'Ecole des femmes, Le Tartuffe, l'Avare, le Malade imaginaire, - quelques regards dans la vie de l'homme de théâtre, directeur de troupe, une approche de cet être humain sensible face au monde, une écoute de ce « *contemplateur* », comme le désignaient ses contemporains, merveilleux observateur de la nature humaine, et qui a « donné la vie à des personnages éternels dont les noms sont devenus des noms communs » qui a exprimé, à travers la comédie, leurs faiblesses, leurs obsessions, leurs démons, leurs souffrances aussi. Lui qui aurait tant voulu jouer du tragique innovera en créant une grande comédie à base de psychologie humaine qu'il élèvera au niveau moral de la tragédie.

Adaptation et mise en scène : Claudine Chenuil et Jean Pierre Jouglet avec, Claudine Chenuil, Aurore Codazzi, JP Jouglet et Pierre Lucat – Décor JP Jouglet – Costumes Marie-Josée Frassy-Jalaudin. Le spectacle est également proposé aux écoles supérieures par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture.

Cérémonie de remise des prix

Premier concours littéraire Chanoine Jean Domaine

La cérémonie de remise des prix du 1er concours littéraire Chanoine Jean Domaine *Poètes et chansons* aura lieu, le jeudi 29 janvier, à 21 heures, en la Collégiale de Saint-Ours, pendant le concert d'ouverture de la 1009ème Foire de Saint-Ours. Ce concours biennal, ouvert aux élèves des écoles primaires et secondaires du premier et du deuxième degré, aux étudiants et aux adultes, est organisé par l'Association culturelle *Chœur Saint-Ours*, en collaboration avec l'Assessorat de l'éducation et de la culture. Il propose, en effet, de redécouvrir les patois valdôtains et le français en redonnant à ceux-ci leur rôle de langues vivantes, c'est-à-dire de langues qui possèdent une remarquable force expressive et une musicalité différente.
« *Ce concours* – souligne l'assesseur Viérin – *revêt une importance capitale pour la diffusion du patois et du français, notamment en milieu scolaire. C'est donc une initiative conçue à l'intention des jeunes. Dans le cadre de cette première édition, 60 textes nous sont parvenus, un nombre remarquable qui témoigne, encore une fois, de leur intérêt croissant pour ces langues et les activités qui les concernent* ».
La totalité des travaux présentés seront exposés au public, dans la petite salle du prieuré de la Collégiale de Saint-Ours, jeudi 29, de 16h à 24h, vendredi 30 et samedi 31 janvier, de 9h à 18h.
Pour tout renseignement : direction de la promotion des Activités et des Biens culturels, tél. : 0165/27343.

Théâtre

Représentations à l'intention des écoles

Depuis plusieurs années le théâtre est entré de plein droit dans les écoles de la Vallée d'Aoste par le biais du projet « Théâtrécole-Teatroscuola ». « *L'initiative* – affirme l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *vise à promouvoir l'activité théâtrale auprès des jeunes et des enfants et prévoit une cinquantaine de spectacles réalisés sur l'ensemble du territoire, dans les écoles, les bibliothèques et les salles de théâtre* ».
Les représentations, qui se tiendront de janvier à mai 2009, sont destinées aux élèves des différents degrés, écoles maternelles, primaires, collèges et écoles supérieures. Le projet, qui a débuté le 15 janvier à Morgex avec « La lezione di teatro » de la compagnie Atamas, vise également à soutenir le travail des compagnies théâtrales professionnelles locales.
Les spectacles proposés sont les suivants : « L'enfant qui dessinait les chats », « Contes voyageurs » et « Molière pour l'amour de l'humanité » du groupe Approches; « Le fiabe illuminate » et « La Mandragola » de la compagnie Envers Teatro; « Clown a metà » et « Rosaria y Maria » par le Teatro d'Aosta; « Mucche ballerine » et « La ballade des vaches guerrières » par la compagnie Sinequanon; « Pinocchio a fette » et « Poesia è donna » par le Teatro di Babette; « La barca di Noé », « Cappuccetto Rosso » et « Commedia (dall'Inferno al Paradiso) » par le Replicante Teatro; « La lezione di teatro et Teatro, maschere e burattini » par la compagnie Atamas.

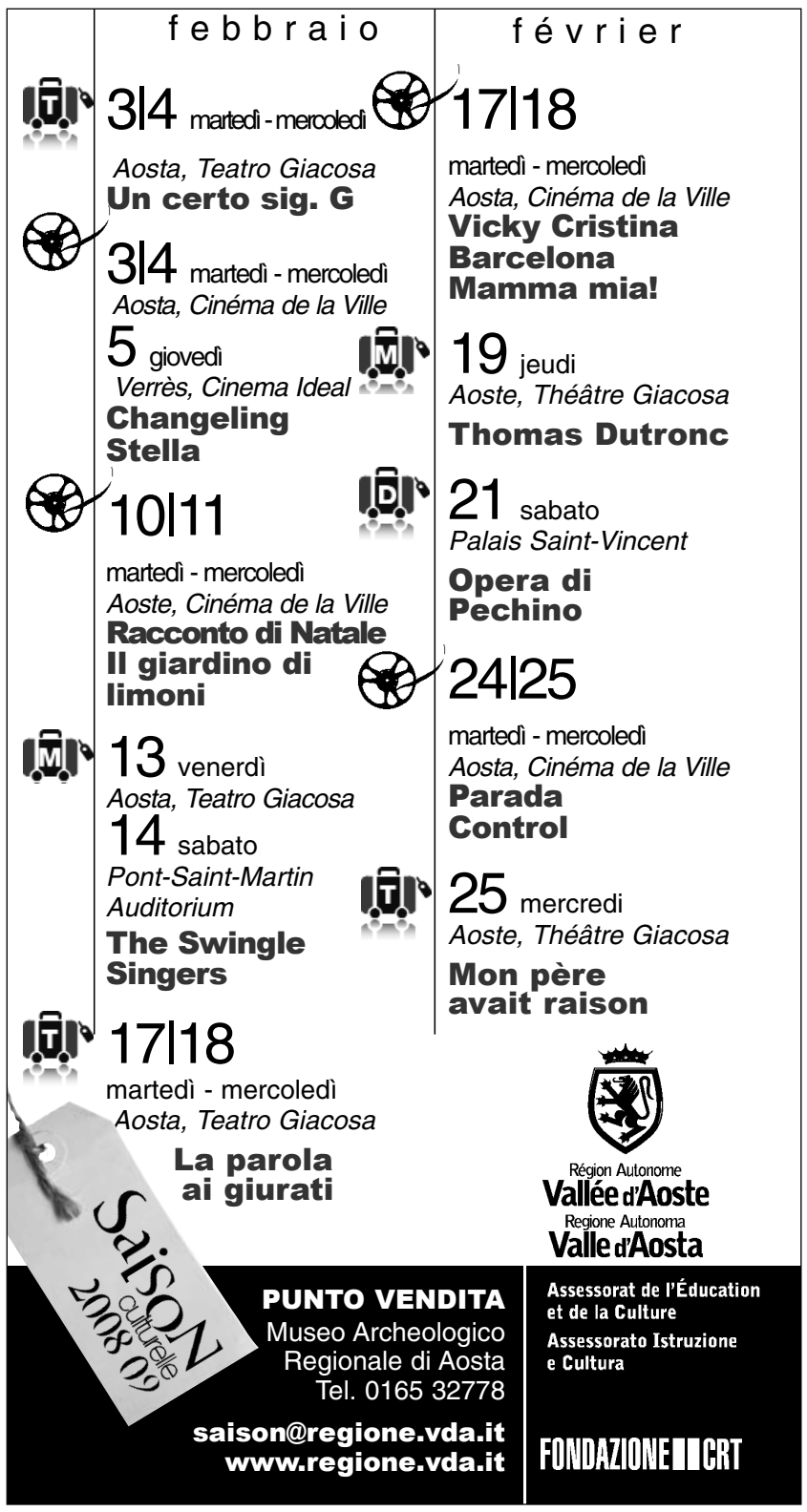

La Conseillère Hélène Impérial à l'ONU pour l'APF

« Affirmer l'identité francophone »

La Conseillère Hélène Impérial, dans sa veste de Présidente de la Sous-commission de l'Education de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), a participé à la réunion du Bureau international de l'APF qui s'est tenue les 21 et 22 janvier 2009, au siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

« *Le bureau de l'APF s'est réuni à New York* - souligne la Conseillère Hélène Impérial -, *pour la deuxième fois après 32 ans, avec un objectif précis : affirmer au sein de la plus importante organisation internationale l'identité francophone, la vitalité du mouvement et promouvoir la défense de la langue française. Et cela suivant le principe énoncé par le Secrétaire général des Nations Unies, à savoir « le multilinguisme est l'équivalent linguistique du multilatéralisme ». Le français est notre langue internationale en partage,*

notre fédération linguistique. Eliminer le multilinguisme est une atteinte aux identités des peuples. »

Cette réunion revêtait, en effet, un caractère tout particulier puisqu'elle a exceptionnellement eu lieu dans un pays qui n'est pas membre de l'APF, les Etats-Unis, au Palais de l'Onu, afin de permettre d'affirmer la place de la langue française au sein des organisations internationales et, en particulier, dans le système des Nations-Unies.

Les travaux, qui se sont déroulés sous la présidence de M. Guy Nzouba-Ndama, Président de l'Assemblée nationale du Gabon, ont abordé plusieurs thèmes d'actualité, notamment les situations de crise que traversent certains pays de l'espace francophone (Haïti, Guinée, Mauritanie, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Liban). Le Bureau a par ailleurs adopté une déclaration sur la situation au Proche-Orient qui « *condamne tous les actes d'agression perpétrés contre les populations civiles en Palestine et en Israël et demande aux parties concernées de consolider le cessez-le-feu et de participer aux négociations afin d'établir une trêve durable.* »

Élection directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal

Loi électorale communale

La première Commission permanente *Institutions et Autonomie* s'est réunie le 22 janvier dernier pour analyser et évaluer du point de vue politique et des contenus la loi régionale n°4 du 9 février 1995 concernant l'élection directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal.

« *Avec des positions politiques différentes* - a souligné le Vice-président de la Commission Diego Empereur - *nous sommes en train d'analyser depuis quelques réunions les éventuels éléments problématiques de cette loi. Nous sommes en possession de documents provenant du Conseil permanent des Collectivités locales et de la Commune d'Aoste.*

En partant du principe que la

structure de la loi est bonne, il y a des aspects à améliorer et c'est dans ce sens que, suite à des discussions internes des différentes forces politiques, nous travaillerons au cours des prochains mois. »

La Conseillère-secrétaire Emily Rini a rencontré le Consul général du Maroc

Le Vice-président du Conseil régional, Albert Chatrian, et la Conseillère-secrétaire Emily Rini, membre du Bureau de la Présidence, ont rencontré le mardi 20 janvier, le Consul général du Maroc, Radhi Nourredine.

« Nous avons réaffirmé - soulignent les Conseillers Rini et Chatrian - la volonté de coopérer avec le Maroc, aussi bien dans le cadre de notre participation au mouvement francophone par le biais de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie que dans le contexte de la présence marocaine en Vallée d'Aoste, qui voit aujourd'hui près de 500 élèves insérés dans les écoles valdôtaines de tout ordre et degré. Le Consul nous a exposé une série de projets touchant aux domaines socio-économique et de l'éducation. »

Une résolution sur le conflit au Proche-Orient

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution concernant la situation au Proche-Orient.

Le Chef de Groupe Diego Empereur a présenté l'initiative en soulignant que *« le conflit dans la bande de Gaza est fortement et clairement ressenti aussi dans l'activité de la politique valdôtaine et il est important que le Conseil de la Vallée réaffirme le droit suprême des peuples israélien et palestinien d'avoir chacun un état, comme le dit l'appel de la Commission européenne, pour un cessez-le-feu immédiat et durable, pour une condamnation de toutes les violences et de toutes les atrocités contre les civils et de tous les actes de terrorisme. »*

La résolution

invite le Gouvernement italien à poursuivre les actions visant à l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat et permanent qui amène à l'interruption du lancement de roquettes du Hamas sur Israël et à la fin de l'action militaire d'Israël à Gaza, à envoyer des observateurs internationaux et une force de paix pour garantir le maintien et le respect de la trêve, organiser des initiatives humanitaires en faveur de la population civile frappée par le conflit en cours ;

invite les parlementaires valdôtains à promouvoir des initiatives visant à solliciter des actions et des interventions en mesure d'affronter la situation dramatique du Proche-Orient ;

le Conseil de la Vallée indique

aux citoyens qui veulent s'engager sur le front humanitaire de se référer et de donner leur soutien aux projets d'aide gérés par la Caritas et l'Unicef.

Enel, simplification normative et loi électorale communale

L'activité des Commissions

Lundi 26 janvier 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Résolution *« Acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel dans les sociétés œuvrant dans le secteur de la distribution et vente d'énergie électrique »*.

Jeudi 22 janvier 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Loi régionale n°4 du 9 février 1995 (Election directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal) : analyses et évaluation du point de vue politique et des contenus.

Nomination de la Commission régionale pour les procédés référendaires et d'initiative populaire : évaluations de la Commission.

Mercredi 21 janvier 2009 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Proposition de loi n°18 *« Dispositions en matière d'attribution anticipée des allocations à tutelle des mineurs »*. Rapporteur : la Conseillère Carmela Fontana.

Organisation des travaux.

Lundi 19 janvier 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Examen de la résolution *« Acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel dans les sociétés œuvrant dans le secteur de la distribution et vente d'énergie électrique. »*

Mercredi 14 janvier 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Problèmes concernant le **décret-loi n°200 du 22 décembre 2008** *« Mesures urgentes en matière de simplification normative »* : proposition de résolution.

Nouvelles de la commune d'Aoste

L'année 2009 vient de commencer pour la commune d'Aoste. *«La toute dernière année de cette législature* – a dit Guy Grimod, syndic du chef-lieu régional – *et c'est pour cela que les douze mois qui viennent de démarrer seront fondamentaux pour notre ville».*

Une année – en effet – durant laquelle naîtront différents projets qui sont en chantier depuis longtemps. *«Le futur de la ville d'Aoste est l'université* – a expliqué Grimod, jeudi 22 janvier dernier lors de la conférence de presse de début d'année de la Junte de la ville – *qui est une opportunité de croissance pour tout le monde. L'université est un autre pas vers la conversion d'Aoste en une cité touristique».*

Sans doute, le passage ne sera pas facile. En 2009, en effet, Grimod et ses assesseurs devront revoir la viabilité de la ville : la conversion de la Caserma Testafochi comme siège principal de l'université de la Vallée d'Aoste et l'élargissement de l'hôpital régional obligeront l'Administration à revoir totalement la viabilité du centre ville.

Guy Grimod ajoute : *«Un financement régional nous permettra de revoir le plan général du trafic urbain. C'est un projet très important, parce que c'est le premier pas vers une ville d'Aoste nouvelle, au moins du point de vue de la viabilité».*

Le boulevard de Genève disparaîtra pour laisser la place à l'hôpital, comme pour la rue Lexert qui sera englobée dans le centre universitaire. Le plan qui sera réalisé prendra même en considération la transformation en zone piétonne de l'Arc d'Auguste.

Viabilité mais pas seulement : en 2009 seront attribués par adjudication les travaux pour la requalification du quartier Cogne, qui seront financés par des fonds de l'Etat et qui devront déjà démarrer cette année. Puis, la question du Stade Puchoz, qui selon Guy Grimod *«devra devenir une zone où l'on pourra réaliser des initiatives touristiques»*, ou encore la question de la vidéosurveillance des *«quartiers à risque de la ville (et des Communes de "la Plaine")».*

Mais un autre point important pour la politique de l'Administration de la ville est certainement la limitation des dépenses courantes. *«La situation aujourd'hui est très claire :* – a dit encore Guy Grimod – *le tissu social connaît de nouvelles formes de pauvreté, les jeunes et les moins jeunes sont en difficulté pour différentes raisons. Pour cela, on doit éviter de mal dépenser notre argent, ou mieux encore essayer d'éliminer certains chapitres de notre budget».*

L'Administration communale a décidé de procéder ainsi envers la politique du personnel. Le syndic d'Aoste Guy Grimod ajoute: *«On doit essayer de rajeunir le personnel de la Commune; c'est pour cela que nous mettrons à la retraite les employés communaux les plus âgés, qui seront remplacés par du nouveau personnel. La politique de cette Administration* – a répété encore Guy Grimod – *c'est de donner aux citoyens de meilleurs services avec des dépenses mineures. Pour obtenir cela, on doit être capable de rationaliser nos dépenses».*

Le syndic, après avoir rappelé également qu'en 2009 seront ouvertes de nouvelles habitations faisant partie des logements à loyer modéré (alors que les travaux dans les vieux bâtiments du Quartier Dora sont finalement achevés) et que la commune d'Aoste a approuvé – en 2008 – son PTP (Piano Territoriale Paesaggistico), a laissé la parole aux différents Assesseurs.

Delio Donzel, qui depuis 2005 s'occupe de l'environnement, a rappelé aux journalistes présents que *«en 2009, le Conseil communal approuvera le plan de répartition des zones acoustiques de la ville. En ce qui concerne la distribution du gaz méthane* – a dit Donzel – *la commune d'Aoste devra, avec les 27 autres Communes valdôtaines qui sont servies par ce service, trouver le nouveau gérant pour la distribution du méthane».* Et encore l'aqueduc, pour lequel différents nouveaux réservoirs ont été construits sur la colline de la ville, ou bien les informations sur la récolte des déchets. *«En 2008, la population d'Aoste a augmenté jusqu'à 47,5% (mais cette donnée n'est pas encore officielle) le tri des déchets. C'est une bonne chose mais on doit encore faire mieux».*

Giuliana Ferrero, assesseur aux Politiques Sociales, a parlé de 2009 comme d'une année *«de réflexion. La Commune a dépensé douze millions d'euros par an pour les crèches, les immigrés, les services adressés aux personnes âgées et aux familles en difficulté. Les statistiques nationales parlent d'une ville d'Aoste faisant partie, sur ce plan, des meilleures. En 2009, nous continuerons sur cette ligne, en essayant d'aider les personnes nécessiteuses qui s'enlisent dans le tissu social».*

Albert Follien, assesseur aux Travaux Publics, a rappelé quelques chantiers commencés en 2008 et qui continueront en 2009 comme *«ceux des ronds-points du boulevard des Maquisards ou celui qui permettra de relier la rue de Paris à la rue de la Rochère. En 2008 – avec une dépense de 2 millions 160 mille euros – on a finalement terminé les travaux d'agrandissement du cimetière».* En 2009, il y aura quand même encore un tas de travail à faire. *«A Excenex, on pense restructurer le centre historique et on construira également un parking. On prolongera la rue Adamello, on essayera de sécuriser la zone de Preille ; et encore l'agrandissement de l'école Ramires et la construction d'une route pour la zone Borgnalle».*

Guido Cossard, assesseur à l'Instruction Publique et au Sport, a commencé son discours en rappelant la prochaine ouverture de la "Citadelle des Jeunes", tout près de l'Arc d'Auguste, *«qui permettra d'augmenter les activités pour les jeunes de la ville».* Pour la culture, Cossard a rappelé les cours de musique et également les initiatives comme "Enfanthéâtre", "Scenario Sensibile" et "Aosta Classica", cependant pour le sport – ces derniers temps – on a pu finalement ouvrir la Patinoire de Tsambarlet.

Bruno Giordano, assesseur aux Activités Productives et s'occupant des rapports avec les Quartiers, a parlé de *«la crise économique qui touche même notre petite réalité. Pour faire face à cela, l'Administration communale a créé "Io c'entro", une campagne de promotion qui permettra aux familles d'Aoste – avec l'aide des commerçants – d'avoir des prix plus favorables pendant la dernière semaine de chaque mois. Pour le tourisme, enfin, c'est vraiment important d'avoir réussi à mettre au point un accord entre la Région et l'Administration communale dont l'objectif principal est la promotion coordonnée de ces deux réalités».*

F.D.

L'artisanat valdôtain

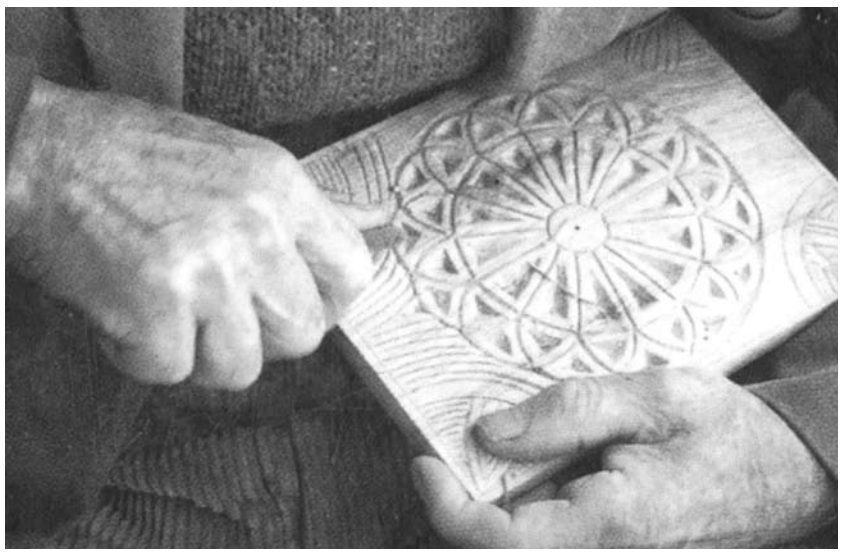

Matériaux et techniques de travail
Les expressions artisanales d'un peuple de montagne, fier de préserver les valeurs intrinsèques de sa culture agro-pastorale et de mettre en valeur ses capacités d'innovation artistiques.

Ce qui n'était à l'origine qu'une activité complémentaire, durant la pause marquée par les travaux agricoles, a graduellement évolué et s'est perfectionné, passant des sculptures rudimentaires à de véritables œuvres d'art. Les plus caractéristiques représentent des saints, des personnages et des scènes de la vie familiale et quotidienne, des masques et des exemplaires de la faune valdôtaine.
La gravure sur bois ou sur pierre (pierre ollaire) est née quant à elle de la volonté d'embellir les objets d'usage courant. Les premières décorations consistaient essentiellement en dessins géométriques, rosaces, étoiles, cercles tracés au compas, roues solaires, ayant une valeur symbolique.
L'artisanat du fer forgé tire directement ses origines de l'exploitation des mines et des forêts de Cogne, d'où provenaient la magnétite et le charbon de bois nécessaires au fonctionnement des forges. Cette activité autrefois, résidait surtout dans la fabrication d'objets de tous les jours (récipients, clefs, serrures, outils agricoles, etc.), mais pouvait parfois donner naissance à des créations artistiques (la fontaine du grenadier, au château d'Issogne).
Matière première caractéristique s'il en fut, la pierre ollaire est une roche homogène et compacte de couleur verte, connue des habitants des Alpes depuis la période néolithique pour la facilité avec laquelle elle pouvait être travaillée. Présente dans le Valtournenche, dans le Val d'Ayas et dans la vallée de Champorcher, elle a pris pendant des siècles une grande place dans la fabrication d'objets et de récipients divers, sur des tours à pédale.
Dans le Valtournenche, par exemple, les artisans s'étaient spécialisés dans la réalisation de poêles destinés aux salons des familles de la bourgeoisie. Aujourd'hui, gravée ou sculptée, la pierre ollaire est employée pour la création de sculptures, d'assiettes, de bols et de boîtes, et encore pour la fabrication de poêles.
C'est durant la période romaine que le travail du cuir se développa en Vallée d'Aoste. Peu d'objets de cette époque sont parvenus jusqu'à nous (besaces, outres, gourdes, sabots). De nos jours, les artisans fabriquent de petits sacs à dos, des sacs à main, des portefeuilles, des chaussures, des ceintures et des vêtements. Mais ils réalisent encore les colliers pour le bétail, les harnais pour les chevaux, et les «socques» (sabots dont la semelle est en bois et l'empeigne en cuir) ainsi que d'autres articles folkloriques.
Presque partout en Vallée d'Aoste, la vannerie (tressage de rameaux de saule) connaît un essor remarquable. Faute de saule, dans les hautes vallées, c'est le bois débité en rubans de section carrée ou rectangulaire que l'on utilise.
Le travail de la dentelle aux fuseaux, qui fait désormais partie intégrante de la tradition de Cogne, aurait été importé dans différentes localités de la Vallée d'Aoste au XVIème siècle, par des religieuses bénédictines qui s'étaient enfuies du monastère de Cluny. Si la technique de la dentelle est donc venue d'ailleurs, les différents desseins sont sans aucun doute d'origine locale : ils rappellent le milieu valdôtain et sa faune, ne suivent pas de modèle précis et, fruit de l'imagination ou de la fantaisie, se transmettent de mère en fille. La largeur de la dentelle varie en fonction de la quantité de fuseaux utilisés: plus ils sont nombreux, plus le ruban est large et plus sa qualité est élevée. Le travail est réalisé avec du fil de lin, de couleur naturelle, parfois blanchi à l'eau de Javel.
Le tissage du «drap», ce tissu rustique en laine de brebis, est l'apanage des habitants du Valgrisenche. Les femmes recevaient dans ce domaine l'aide des hommes, qui manœuvraient plus facilement qu'elles les lourds métiers à tisser construits sur les modèles utilisés à la Renaissance. Le drap était traditionnellement uni et les tonalités plutôt sombres (gris, bleu, noir, pourpre). Aujourd'hui, nous pouvons trouver du drap de couleur vive, multicolore et orné de dessins géométriques. Employé comme tissu d'ameublement, il se marie particulièrement bien avec le mobilier de style rustique.
La culture du chanvre se pratiquait dans les villages de la basse vallée. Mais le tissage de la toile était l'une des occupations typiques de la vallée de Champorcher. Les métiers, dont un exemplaire parfaitement conservé se trouve au village de Chardonnay, étaient construits en mélèze, avec des lisses en corde. Cette toile de chanvre servait à confectionner les draps, les serviettes, les chemises et autres.

Objets caractéristiques
Grolla - Cette coupe à vin munie d'un couvercle est creusée dans un bloc de bois travaillée au tour et parfois ornée de gravures. Ses origines sont à la fois religieuses et conviviales, du calice paléochrétien à la coupe du paysan. La grolla était réservée aux occasions spéciales, alors dans la vie quotidienne, on utilisait des bols en bois souvent avec deux orillons.

Coupe de l'amitié - Parente de la grolla mais plus basse et pansue, elle compte plusieurs becs et est munie d'un couvercle sculpté. Elle est surtout utilisée pour boire le café à la Valdôtaine, ce café aromatisé d'eau-de-vie, de sucre et d'épices que l'on sert brûlant. Symbole d'amitié, elle passe de main en main, à la ronde.

Sabots - Chaussures solides et économiques, entièrement en bois, les sabots avaient l'avantage d'être adaptés aux rigueurs de l'hiver et à la boue.

Sock-pioun - Ce sont les traditionnelles pantoufles en tissu fabriquées dans la vallée de Gressoney. Autrefois employées pour les travaux des champs, elles étaient réalisées à partir de vieux vêtements en tissu épais. Les étoffes aux couleurs vives, embellies pour les femmes de quelques broderies, étaient réservées aux jours de fête. La semelle de ces pantoufles est formée de plusieurs couches de tissu matelassé.

Outils agricoles - Ils étaient fabriqués avec soin, en vue de l'usage qui en serait fait. Ces instruments de travail qui suscitent curiosité et intérêt pour l'ingéniosité des montagnards sont:
- pour la fenaison, les râteaux au long manche en frêne et aux dents d'érable ;
- pour le battage du grain, les «fléyé» (fléaux) formés de deux bâtons de différente longueur (le manche et le battant) reliés par une courroie de cuir ;
- pour le vannage du grain, les vans (paniers plats dont un bord est relevé) ;
- pour le tamisage de la farine, les tamis ;
- pour la cueillette des pommes ou des poires, les échelles en épicéa et frêne de toutes les tailles ;
- pour la vendange et le travail du raisin, les barils, tonneaux, hottes et cuveaux ;
- pour transporter et semer les graines dans les champs, la gorba (boîte en bois munie d'un manche).
Et puis des corbeilles et des paniers aux multiples usages : la «corbeille» haute, avec deux couvercles, dans laquelle on apportait aux champs les aliments et les boissons, les «tsaven» de forme hémisphérique, utilisés pour la récolte des fruits et des légumes, etc.

Moules à beurre - Utilisés dans les maisons campagnardes pour donner une forme et décorer le beurre.

Meubles - Les coffres-bancs ou «artson», meubles indispensables où l'on conservait la farine et les aliments ou bien où l'on rangeait le linge de maison. Ressemblant à une grande caisse, ils sont dotés à l'intérieur de différents compartiments, en fonction de l'usage qui en est fait, - certains renferment même des cachettes ingénieusement dissimulées - et sont décorés de dessins géométriques ou de représentations religieuses. Les berceaux, de petites dimensions, préparés par les futurs pères qui en faisaient souvent cadeau à leurs épouses le jour des noces, reposaient sur de petits pieds reliés entre eux deux à deux par des planchettes courbes qui permettaient de leur imprimer un mouvement de balancement. La gamme des meubles fabriqués aujourd'hui comprend tables, chaises, buffet, vaisseliers, lits et armoires, pour n'en citer que quelques-uns, qui sont conçus pour embellir différentes pièces de la maison, telles que la cuisine, la salle de séjour, la chambre, la cave d'agrément...

Boîtes et coffrets - Riche production de tabatières, de coffrets à bijoux et à argent, boîtes artisanales, aux décorations raffinées, de formes et de dimensions diverses. Les plus anciennes sont les boîtes à sel rondes ou ovales, dont le couvercle pivote sur un axe, et les plumiers.

Quenouilles - Accessoire traditionnel pour filer, elles étaient délicatement travaillées et gravées en raison de la valeur sentimentale qu'elles revêtaient. Elles représentaient le cadeau par excellence du fiancé à sa promise, pour marquer la qualité féminine la plus appréciée: l'habileté dans les travaux domestiques.

Planches à découper - Plateau de forme ovale, ronde ou rectangulaire pour les charcuteries ou les fromages. Certains, en particulier ceux qui sont employés pour servir la polenta, sont dotés d'une poignée; d'autres comme le "copapan", d'une lame pour trancher le pain.

Jouets - Les plus typiques sont les «cornailles», ces petites ébauches de vaches stylisées au corps trapu, dépourvues de pattes, que les enfants fabriquent sans se soucier des proportions. Presque tous les jouets étaient zoomorphes : vaches, moutons, coqs au long cou, «tatà» (chevaux à roulettes), chats, chèvres, etc. Ce type de jouet est encore fabriqué de nos jours, mais ne peut avoir qu'une fonction purement décorative.

Masques - Sculptés dans des morceaux d'écorce, ils doivent leur puissance d'expression à la forme de leurs yeux, aux arcades sourcilières plus ou moins accentuées, à leur front plissé et à leur énorme nez.

Fleurs en bois - C'est l'une des dernières créations de l'artisanat valdôtain. A partir de copeaux de bois délicatement arrangés, de merveilleuses fleurs éclosent, inspirées de la flore de la Vallée.

Infos pratiques
La Foire

Où se déroule-t-elle?
Dans le centre historique d'Aoste, le long d'un parcours qui suit par endroits les murs d'enceinte de la ville romaine.

Comment la visiter?
Une signalisation spéciale permet aux visiteurs de découvrir à pied toute la production artisanale, traditionnelle ou non, présentée sur près d'un millier d'étalages qui jalonnent les rues où se dressent les plus anciens édifices d'Aoste.

Comment y arriver?
Par les transports publics (la gare ferroviaire et la gare routière sont à proximité).
En train: à partir de Turin, à partir de Milan (via Chivasso). Renseignements: http://www.trenitalia.it/
En autocar: à partir de Turin, à partir de Milan, à partir de Martigny et du Valais, à partir de la Savoie, à partir d'Ivrée et du Canavais. Renseignements: Autocars SAVDA:
tél. : +39 0165 262027
En camping-cars: utiliser les parkings gratuits de stationnement signalés sur les voies d'accès. Le centre de vidage des eaux usées du parking situé sur le terrain de sport Mont-Fleury (P4) sera opérationnel à partir du 29 janvier 2009 (sortie autoroute Aoste ouest).
En voiture: utiliser les parkings gratuits de stationnement aménagés à la périphérie de la ville et signalés sur les voies d'accès. Ces derniers sont desservis à intervalles réguliers par des navettes gratuites. Une navette reliera notamment les deux entrées de la Foire (Arc d'Auguste - place de la République).

Grand succès pour la Foire de Donnas

Comme d'habitude la saison de l'artisanat de tradition en Vallée d'Aoste a commencé avec la Foire de Donnas. Malgré le froid et la neige, arrivée dans l'après-midi, il y a eu environ 15.000 mille visiteurs, qui ont parcouru les rues de l'ancien bourg de Donnas pour admirer les sculptures, les bas-reliefs, les outils en bois, les œuvres en pierre et en fer forgé, les outils agricoles et les dentelles de 500 artisans exposants. La Veillà, qui a ouvert le vendredi soir les trois jours de réjouissances, a été très réussie : un ensemble de culture, de musique, de danse et d'œno-gastronomie, qui a permis aux résidents et aux non-résidents d'aller de cave en cave (au total dix-huit ouvertes pour l'occasion) et de s'abandonner aux danses et aux chants toute la nuit.

La manifestation a confirmé, encore cette année, sa capacité d'attirer beaucoup de visiteurs aussi hors de la Vallée (les visiteurs du Canavais et de Bielle ont été nombreux) grâce aussi à sa capacité de se renouveler. De la même façon, la foire a maintenu sa capacité de rassembler beaucoup d'artisans valdôtains parce que au-delà de représenter une importante vitrine pour sa production, elle représente une occasion de confrontation unique en Vallée d'Aoste.
De plus, il faut signaler la validité de l'organisation de la circulation, sans embouteillages, les nombreux parkings situés aussi dans les villages limitrophes et le transport effectué par les navettes, qui a fonctionné parfaitement : la manifestation s'est donc déroulée le mieux possible. Parmi les hôtes qui ont pu admirer les stands des exposants, le président du Conseil régional, Albert Cerise, les assesseurs régionaux Aurelio Marguerettaz, Ennio Pastoret, Giuseppe Isabellon, et les conseillers régionaux Alberto Cretaz, Luciano Caveri et Piero Prola.
Le mérite de ce succès croissant, année après année, qui a permis à la Foire de Donnas d'être l'une des plus importantes manifestations de l'artisanat typique valdôtain après celle du chef-lieu, va en grande partie aux seize membres infatigables du Comité d'organisation, dont j'ai la chance de faire partie, et à la Région qui, à travers les lois, continue de défendre et de sauvegarder ces manifestations, en reconnaissant leur rôle de sponsor et de véritables gardiens des traditions et de la typicité territoriales.
Une Région qui sait aussi changer pour que la tradition soit maintenue en vie : en effet, le Président Auguste Rollandin nous a annoncé, il y a quelques jours, que pour éviter, à l'avenir, de superposer deux événements importants de notre tradition, les dates de la Foire de Donnas et de l'Arbre de Noël de Paris ne coïncideront plus : la prochaine édition de l'Arbre de Noël se déroulera donc les 23 et 24 janvier 2010. Voici les prix de la 1009ème édition de la Foire de Saint-Ours de Donnas : *Cuir* (ex æquo) : Martini Fabrizio - Martignene Livio; *Nœuds* : Verthuy Italo; *Outils agricoles* (ex æquo) : Henriod Paolo - Desaymonet Marino - Dandrès Dario; *Bâtons* : Bancod Claudio; *Dentelles et tricots* : Rosset Laura; *Prix spécial «Présidence du Conseil régional»:* Bechis Roberta; *Couverts* (ex æquo) : Money Silvio - Corrasion Learco; *Fer forgé* : Civico Enrico; *Tournage* : Ferrol Sergio; *Sabots* (ex æquo) : Chasseur Johnny-Favre

Leandro; *Vanneries* : Gallet Ezio; *Jouets* : Broglio Giorgio; *Pierre* : Savin Donato; *Bas-Relief:* Padula Stefano; *Gravure* : Zavattaro Roberto; *Sculpture* : Diemoz Guido.
Pour les passionnés de l'artisanat, le rendez-vous le plus attendu est dès à présent fixé aux 30 et 31 janvier avec la Foire de Saint-Ours d'Aoste.

Fabio Marra
(Photo : Cossavella)

La Section de Perloz

Croyant que les jeunes peuvent être intéressés par la politique régionale, organise et vous invite à une soirée intitulée :

LES JEUNES POUR LES JEUNES

Dans la Salle Polyvalente du Chef-Lieu de Perloz (route de Notre-Dame de la Garde)

Les jeunes qui participeront à la rencontre sont :

Laurent VIERIN - *Assesseur à l'Instruction Publique*
Emily RINI - *Secrétaire du Conseil Régional*
Hélène IMPERIAL - *Conseillère Régionale*
Rémy HERREN - *Animateur de la Jeunesse Valdôtaine*

Sujet de la rencontre :
POURQUOI CHOISIR LE RÉGIONALISME
Vendredi 6 février 2009, à 21h

Après la conférence, un débat sera ouvert
et les conférenciers répondront aux questions présentées par le public.

La rencontre est ouverte à tous, même aux moins jeunes

Fête de la section d'Arnad

SAMEDI 7 FEVRIER 2009
restaurant «TRATTORIA DES AMIS»

19h : Apéro chez Old Valley Pub
20h : Dîner

Le prix est de 25 euros.

Veuillez confirmer votre participation, au plus tard, le jeudi 5 février en vous adressant à :

«La Trattoria des Amis» : tél. : 0125 96 61 05
La Présidente : tél. : 349 53 31 446 - e-mail ylenia.vaser@libero.it
Vice-président : Depré Fiorenzo - tél. : 347 68 67 385

Assemblée et renouveau des adhésions

«Portes ouvertes» à la section de Saint-Martin

L'enthousiasme est le mot le plus juste pour décrire l'atmosphère qui régnait auprès du siège de la Section de Saint-Martin-de-Corléans lors de la journée de dimanche 18 janvier dernier. A cette occasion, en effet, le Comité de direction a pourvu à l'habituelle «ouverture» pour le renouveau des cotisations, ainsi que pour l'Assemblée des adhérents.
Celle-ci s'est caractérisée pour la participation de nombreux unionistes et a été ouverte par le rapport du président, Franco Proment, qui s'est penché sur la nécessité d'élargir les activités de la section, en vue notamment d'en faire toujours plus une «cellule» de débat et de confrontation. M. Proment a donc exprimé la satisfaction de la section par le fait de compter parmi ses inscrits le nouveau vice-président de l'Union Valdôtaine, David Follien, en lui passant la parole.
Pour sa part, M. Follien a souligné, d'un côté, l'importance de rendre toujours plus dynamique et plus vital, notre Mouvement, dans le respect de son rôle historique et en raison également des rendez-vous saillants dans l'agenda du futur, tels les élections administratives 2010, et, de l'autre, l'optimisme dont il fait confiance vis-à-vis de ce défi, en soulignant l'espace rempli par les jeunes dans le nouveau groupe dirigeant unioniste, ce qui représente une bonne prémisse pour les activités à déployer.
Pour sa part, Christian Diémoz, délégué de la Section au sein du Conseil fédéral, a tenu à réaffirmer les deux thèmes que le noyau unioniste de Saint-Martin a toujours considérés comme étant capitaux par rapport à l'activité du Mouvement. Il s'agit de la valorisation des ressources juvéniles et de la formation des futurs administrateurs. Si le processus de renouveau du sommet de l'Union Valdôtaine a représenté un signal important quant à la première question, sur la deuxième il est capital que le travail soit repris.
Enfin, l'assesseur aux Ouvrages publics de la Commune d'Aoste, Albert Follien, a fait part à la Section de la situation au sein de l'Administration communale de la ville d'Aoste, activement engagée dans la poursuite de son action de qualification du chef-lieu régional. A cet égard, le souhait est qu'une série de rencontres soit entamée dans les sections d'Aoste, afin d'informer la communauté unioniste et de débattre des thèmes d'intérêt de la ville.
En plus de cela, la journée a permis également de renouveler un nombre consistant d'adhésions à la Section et de procéder à une souscription bénévole pour le nouveau drapeau, destiné à remplacer celui réalisé en 1954, qui a «servi» brillamment la cause de Saint-Martin jusqu'à présent.

Falegnameria
BOLLON DIEGO
Mobili su misura - Porte - Portoni - Scale interne

SERRAMENTI

con diversi tipi
di legno
spazzolato
e antichizzato

Testato Consorzio Legno Legno
Permeabilità all'aria (UNI EN 42/A3)
Tenuta all'acqua (UNI EN 86 : E4
Resistenza al vento (UNI EN 77)
Testato prove meccaniche UNI EN 107 - UNI EN 9158

11020 CHARVENSOD
(Aosta) - Strada Pont Suaz
☎ 0165 45210 - 364933

Le soutien de la Région pour l'adoption à l'étranger

François Domaine

En 2007, huit couples valdôtains ont demandé l'adoption d'enfants à l'étranger. Trois d'entre eux y sont parvenus, les cinq autres sont encore en train d'attendre les résultats de leurs efforts. Les adoptions faites à l'étranger sont un argument difficilement interprétable pour tout le monde. Ceux qui sont passés par là connaissent très bien ce qui peut arriver, dans ce contexte : des spéculations sur l'envie d'un couple de devenir des parents sont à l'ordre du jour, et les sommes d'argent que les familles sont souvent disposées à investir en sont la preuve. Mais les adoptions illégales – grâce à la sensibilisation à propos de cet argument – sont devenues de plus en plus rares. N'empêche que, pour les familles, le sujet reste toujours assez délicat. L'Assessorat de la Santé – dans le domaine des politiques pour la famille – dépensera dans les trois prochaines années environ 180 mille euros afin que les valdôtains puissent utiliser les services de l'Arai (Agenzia Regionale Adozioni Internazionali), la société publique du Piémont qui est – en ce moment – l'unique association à capital public qui travaille dans le domaine des adoptions à l'étranger.

«*L'Administration régionale* – a expliqué l'assesseur à la Santé Albert Lanièce pendant la conférence de presse de lundi dernier, 19 janvier – *soutient l'Arai, qui répondra à la demande des couples valdôtains comme des couples piémontais* ».

Soixante mille euros par an – 30 mille pour financer différents projets de coopération pour le soutien des enfants dans les pays pauvres et autant pour aider économiquement les couples qui veulent adopter à l'étranger – qui ont été affectées afin que les familles puissent avoir un support dans un domaine vraiment délicat.

En Italie, il y a plus ou moins une cinquantaine de sociétés qui œuvrent dans ce secteur, ayant toutes une autorisation du Tribunal pour mineurs de ces différents pays. L'Arai aide les citoyens à adopter des enfants provenant du Brésil, des deux Corées, de la Russie, de la Slovaquie et du Burkina Faso.

«*Durant les cinq dernières années, les effets de la loi 149 de 2001 en matière d'adoption et la naissance de sociétés sérieuses ont permis aux futurs parents d'éviter de dépenser des sommes d'argent énormes*. – ont expliqué les responsables du projet – *Une adoption à l'étranger peut coûter, aujourd'hui, entre 12 et 14 mille euros (pouvant être déduits jusqu'à 50% de sa propre déclaration d'impôts), avec une diminution de 5 mille euros* ».

Un projet sérieux, bien sûr, qui tient quand même compte surtout des exigences des enfants, qui restent dans cette affaire les premiers concernés et protégés. «*L'adoption à l'étranger reste la dernière solution appliquée pour les petits, mais quand il n'y a pas d'autres choix, il faut travailler dans les meilleures conditions possibles : c'est-à-dire la sauvegarde des racines des enfants* ».

Les familles valdôtaines peuvent se renseigner directement auprès du siège de l'Arai, à Turin, au 2 rue Cernaia ou par téléphone au 011/5162022.

Interventions en faveur des familles

La famille comme ressource sociale. Un objectif sur lequel l'administration régionale travaille depuis longtemps, et pour lequel, jeudi 18 décembre dernier, à Rome – au siège du département des Politiques Familiales de la Présidence du Conseil – l'assesseur régional à la Santé, Albert Lanièce, a signé un accord pour la mise en place d'initiatives et d'actions finalisées à améliorer les interventions en faveur des familles.

«*La famille* – a dit Lanièce – *est une des ressources les plus importantes de la société, et c'est pour cela que l'on doit aider sa croissance en prévenant, en son sein, les problèmes et les difficultés* ».

L'accord signé à Rome, qui prévoit un financement de 279 mille euros, a comme objectif l'expérimentation d'initiatives pour la diminution des coûts des services pour les familles nombreuses, l'activation de différents projets pour la réorganisation des dispensaires familiaux sur le territoire et la promotion des interventions pour la qualification du travail des assistants familiaux.

Le document du 18 décembre dernier suit de quelques mois l'accord entre Etat et Région sur les politiques des jeunes.

«*Les familles et les jeunes sont* – a terminé l'assesseur Lanièce – *les deux sujets principaux de la vie du Val d'Aoste* ».

Inauguration du Musée de l'Artisanat Valdôtain de Tradition

Le nouveau Musée de l'Artisanat Valdôtain de Tradition (MAV), réalisé par l'Ivat et par la Région, a été finalement inauguré, le samedi 24 janvier dernier.

Le projet a coûté à la Région environ 2,4 millions d'euros: le Mav est situé à "Villa Montana", à peu de distance du Château de Fénis, et propose au public environ 700 pièces, entre sculptures et objets dérivant des collections de l'Ivat, de la Région et de particuliers. L'exposition prévoit, entre autres, des textes, des images, des films et des enregistrements qui valorisent les objets exposés. Le parcours de visite est constitué, en particulier, par des environnements réels et des scénographies qui caractérisent chaque espace et qui recréent l'environnement d'utilisation de produits manufacturés, par exemple l'étable et la cuisine.

L'idée d'un musée de l'artisanat valdôtain – comme l'a rappelé l'assesseur régional aux Activités productives, Ennio Pastoret, lors de la présentation de la structure à la presse, le mercredi 21 janvier dernier – est née il y a un siècle et *«elle a été soutenue dans le temps par d'illustres intellectuels valdôtains qui, depuis la fin du 19ème siècle et durant le siècle dernier, en ont réaffirmé l'importance et la nécessité à plusieurs reprises»*.

Pour Rudy Marguerettaz, président de l'Ivat, l'ouverture du MAV représente *«un des événements culturels les plus importants de 2009 pour la Vallée d'Aoste. L'objectif* – a précisé encore Marguerettaz – *est de proposer un musée dynamique, en évolution»* qui sera développé aussi à travers la préparation d'expositions temporaires et l'organisation d'initiatives didactiques consacrées aux jeunes et aux écoles.

Marguerettaz a ensuite annoncé que la collection de Jules Brocherel, la plus riche collection d'objets de l'artisanat typique valdôtain, sera exposée au MAV grâce à un accord avec le Musée civique de Turin, qui est le propriétaire des œuvres.

La collection de l'ethnographe valdôtain Brocherel (né en 1871 et décédé en 1954) est constituée par 536 objets et représente le résultat d'une décennie de recherches sur tout le territoire valdôtain. Le matériel a fait l'objet en 1999 de l'exposition *«Art populaire valdôtain»*, préparée par le Centre Saint-Bénin d'Aoste. *«Un espace à l'intérieur du nouveau musée sera réservé* – a annoncé Marguerettaz – *à la collection de Brocherel ».*

Horaires et tarifs

Le Musée est ouvert, pendant la saison hivernale, du mardi au dimanche, de 10h à 17h. Voici les tarifs des tickets : plein tarif, 5 euros; tarif réduit, 3 euros.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

Le lapin a appris à vivre dans des cages depuis des siècles. Son destin naturel, qui vient du rapport de soumission à l'homme qui en a fait un animal domestique, est de se retrouver bien cuisiné dans une casserole. Toutefois, je trouve injuste le recours à son image pour parler d'un homme qui craint tout. Il est vrai qu'il s'agit d'une bête qui n'a pas beaucoup de courage, qui tremble pour un rien et qui se cache à peine elle trouve un endroit pour le faire, mais la phrase: « Tu es un lapin! » lancée à quelqu'un peut être mal interprétée. En effet, le lapin – et cela est la preuve de sa polyvalence- est également le symbole de la fertilité, grâce à un appétit sexuel qui n'est pas commun et qui donne lieu à beaucoup de naissances, même si la rapidité de ses performances fait que la comparaison entre hommes et lapins en certaines circonstances n'est pas un compliment pour les premiers. Mais ce n'est pas que cela et j'espère qu'on arrive à percevoir la veine humoristique qui m'a inspiré jusqu'ici. La vieille habitude de la métaphore du monde animal appliquée à l'homme, qu'on trouve dans toutes les langues depuis l'antiquité et qui est présente notamment dans les fables, n'est pas persuasive à mon avis, parce que les hommes restent les hommes. Je ne veux pas nier l'importance des fables, puisque même les experts l'affirment: la fable a été très longtemps confondue avec le mythe alors qu'elle est en fait un récit mettant la plupart du temps en scène des animaux. Dans Le dictionnaire des genres littéraires (Encyclopaedia Universalis), Marc Soriano écrit : *«Sous cet éclairage [fonction, description, morphologie], les fables sont inséparables des contes. Il s'agit de formes d'art spécifiques qui viennent d'un lointain passé et qui ont un mode d'existence essentiellement oral, par l'intermédiaire de conteurs, spécialisés ou non, qui n'ont pas le statut de créateurs, mais qui créent malgré tout en élaborant sans cesse ces œuvres et en les adaptant à leur public qui intervient à sa manière et peut, de ce fait, être à son tour considéré comme créateur. Cependant la fable - outre le fait de faire intervenir le plus souvent des animaux ce qui se fait d'ailleurs également dans certains contes - possède une caractéristique essentielle qui la différencie du conte merveilleux. On met en scène des animaux dans un but bien précis qui n'est pas innocent : c'est un moyen de contourner la censure des puissants (Le Roman de Renart est une violente satire des injustices de la société féodale) et les allusions politiques sont nombreuses (Les Fables de La Fontaine en sont l'exemple le plus connu.»* Essayons alors de changer de perspective: en 1968, Desmond Morris, zoologue, peintre et homme de télévision décide d'étudier une espèce de primate particulière : l'homme. Celui-ci a le plus grand cerveau parmi les singes et le plus grand pénis. De plus, il a comme signe distinctif d'avoir très peu de poils (le singe nu!) contrairement aux autres primates. C'est un portrait amusant et amusé de notre espèce. Tout commence selon Desmond Morris par le fait que nous sommes devenus des chasseurs-primates, ce qui fait de notre espèce un heureux mélange entre les fauves et les singes. Cela pour dire qu'il vaut mieux faire référence à l'homme et à ses « semblables », en cherchant par exemple dans la littérature des exemples meilleurs et plus articulés, en laissant tranquille le pauvre lapin et en trouvant une classification qui affirme la spécificité de ces animaux particuliers que nous sommes et arrive à définir un taux de courage dans la vie. Dans ce cens, je trouve merveilleux « Il giorno della civetta » de Leonardo Sciascia, où Don Mariano, il Padrino, fournit une curieuse hiérarchie de l'humanité: *«…l'umanità, e ci riempiamo la bocca a dire umanità, bella parola piena di vento, la divido in cinque categorie: gli uomini, i mezz'uomini, gli ominicchi, i (con rispetto parlando) pigliainculo e i quaquaraquà… Pochissimi gli uomini; i mezz'uomini pochi, ché mi contenterei l'umanità si fermasse ai mezz'uomini… E invece no, scende ancora più giù, agli ominicchi: che sono come i bambini che si credono grandi, scimmie che fanno le stesse mosse dei grandi… E ancora più in giù: i pigliainculo, che vanno diventando un esercito… E infine i quaquaraquà: che dovrebbero vivere come le anatre nelle pozzanghere, ché la loro vita non ha più senso e più espressione di quella delle anatre…»* Vous voyez que finalement, en utilisant les mots d'une langue qui est un mélange entre l'italien et le dialecte sicilien, Sciascia recourt encore à une métaphore avec les animaux : le canard cette fois ! Mais les différentes catégories qu'il propose restent exemplaires et elles peuvent sans aucun doute être appliquées. En une sorte de jeu de table chacun de nous peut regarder autour de lui et s'amuser en classant : du minimum au maximum, en passant par les positions intermédiaires.